

Education - Subvention aux classes transplantées ou de découverte

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Lors de la séance du Conseil Municipal du 10 mai 2007, il a été attribué à l'école élémentaire Champagne, pour le séjour au CLAJ de Rochejean des 38 élèves des deux classes de CM1, du 26 au 30 mars 2007 (5 jours), une participation de 2 850 €, soit 15 € par jour et par enfant.

Or les dépenses ont été moins importantes que prévu, des activités programmées n'ayant pas été réalisées.

Il est proposé au Conseil Municipal de ramener sa participation à 9 € par jour et par enfant, soit un montant total de 1 665 € pour les 37 enfants ayant effectivement participé au séjour.

Par ailleurs, le Conseil Municipal est invité à apporter une aide exceptionnelle de 2 000 € au projet collectif des écoles de Planoise relevant du RAR (Réseau Ambition Réussite), intitulé «Patrimoine(s) et culture(s)».

Les différentes productions des écoles seront publiquement présentées dans la période du 20 mai au 9 juin, notamment au sein de l'Espace Planoise, pour ce qui est des travaux d'ateliers danse, théâtre et musique.

En cas d'accord, la subvention sera versée à la coopérative de l'école élémentaire Bourgogne et prélevée sur l'imputation suivante 65.213/6574/21100.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2007.